

> Tribunal de commerce  
17 liquidations, 2 redressements

Dix-sept liquidations et deux redressements judiciaires ont été prononcés, hier, par le tribunal de commerce de Quimper.

LES LIQUIDATIONS

**Quimper.** EURL Casse Bonbon, gérée par Gabriel Derksema 5, place au Beurre, vente de confiserie.

**Quimper.** Jean-Marie Nicolas 147, route de Bénodet, maçonnerie dallage. Trois salariés.

**Quimper.** SARL EGBA, gérée par Necmettin Altintas 1, chemin du Camp de Kercaradec, maçonnerie.

**Quimper.** Esmoris Felipez 292, route du Lendu, maçonnerie.

**Quimper.** SARL Camille D. 6, quai de l'Odet, coiffure.

**Moëlan-sur-Mer.** Vincent Lozachmeur, Saint-Cado, fabrication de crêpes à emporter.

**Plomelin.** SARL Auto Lagon, gérée par Patrick Gloaguen 13, Hent, ZA de Penhoat Bras, négoce automobile.

**Meilars.** SARL Bugale an Noz, gérée par Stéphane Trividic, Menez-Cajen, discothèque. Quatre salariés.

**Scaër.** Claude Jézéquel, Stang-

Boudilin, chauffagiste.

**Primelin.** Fanette Bernard 25, route de Kerscoulet, retouche, travaux de couture.

**Plozévet.** Marcel Plouhinec, 14, rue de Pont-l'Abbé, garage. Deux salariés.

**Pleuven.** Johann Richard 1, chemin de Penfrat, paysagiste.

**Douarnenez.** SARL Le Rex Douarnenez, gérée par Jacques Rogel, cinéma 39, rue Louis-Pasteur.

**Plonévez-du-Faou.** Patrice Conor 43, rue de Landeleau, travaux de finition de bâtiment.

**Mellac.** Nicolas-Yann Rivory, Kerflech, courtage d'assurances.

**Rosporden.** Jonathan Roussel, Kerlué-Bras, maçonnerie.

**Pont-Aven.** Franck Caron 6, rue des Abbés-Tanguy, création artistique relevant des arts plastiques.

EN REDRESSEMENT

**Landudec.** SAS Gadonna Iroise, gérée par Philippe Gadonna, Poul-ar-Marquis, pose de cloisons sèches, plâtrerie. Seize salariés.

**Concarneau.** Gisèle Le Brigant, centre commercial Les Korrigans, débit de boissons. Un salarié.

Y. Koubaa. « Les Tunisiens ont longtemps patienté ! »

L'universitaire tunisien Yamen Koubaa a évoqué, jeudi soir, dans le cadre de la Liberté de l'esprit, les évolutions récentes de son pays.



Yamen Koubaa, devant cent personnes à la salle du Chapeau-Rouge : un décryptage de la Révolution du Jasmin.

La Révolution du Jasmin a surpris le monde par sa soudaineté. Yamen Koubaa souligne, au contraire, que l'exaspération du peuple tunisien couvait depuis longtemps. L'universitaire, installé à Brest et qui effectue de fréquents allers-retours entre la France et son pays, estime que le lien entre le peuple et le pouvoir était, de fait, consommé depuis plusieurs décennies.

« Bourguiba, le père de l'indépendance, avait instauré une démocratie incomplète. Il a entraîné, dès 1975, le pays dans un régime autoritaire ». Le coup d'État de Ben Ali, en 1987, suscite, pendant quelques années, un espoir vite éteint. « Dans les années 2000, Ben Ali a transformé la Tunisie en État mafieux. Impossible d'investir ou de trouver un emploi sans faire

allégeance à son clan. Les investisseurs étrangers ont fui, victimes de harcèlement économique ». Pour Yamen Koubaa, la Tunisie de Ben Ali était une « grande prison » où l'on torturait et surveillait sans vergogne. Indépendamment des nouveaux moyens de communication (Twitter, Facebook et téléphones portables), l'universitaire insiste sur le rôle décisif de la chaîne qatarie

Al-Jazira et des imams dans le calendrier révolutionnaire. « La première, souvent décriée en Occident, a la confiance des Arabes. Quant aux religieux tunisiens, ils ont incité la population à descendre dans les rues ! »

« La démocratie a besoin de temps »

Pour autant, Yamen Koubaa ne voit pas son pays basculer dans un régime islamique. « Les Tunisiens ont longtemps patienté pour leur liberté. Ils ne comptent pas faire marche arrière ». Yamen Koubaa en convient, « la démocratie a besoin de temps et d'expertise ». Selon lui, « la culture du vivre ensemble n'existe pas en Tunisie car le Tunisien veut tout sans rien donner ».

Le chemin vers un État de droit sera manifestement semé d'embûches, d'autant plus que les leaders charismatiques se font rares. Mais Yamen Koubaa se veut, malgré tout, optimiste. « Regardez ce qui se passe en Turquie : la liberté comme la croissance y progressent à grands pas ! »

Gilles Carrière

Affaire Defaix : nouvelle audience le 23 mai

Le tribunal de commerce de Quimper tiendra une audience exceptionnelle le lundi 23 mai prochain. Il s'agira alors d'un développement supplémentaire dans l'affaire des coopératives de petites entreprises montée par Jean-Jacques Defaix, ancien président de l'Aacab, l'association d'aide contre les abus bancaires à Saint-Évarzec, une association elle-même déjà placée en liquidation.

En février dernier, la juridiction économique avait mis en liquidation onze coopératives et

avait écarté de la procédure cinq autres : Épinal, Paris et les trois coopératives de La Réunion (Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Denis).

Ces coopératives vont faire l'objet de l'audience organisée le 23 mai. Le tribunal de commerce a été saisi par le mandataire liquidateur.

Pour cette assignation, Jean-Jacques Defaix a été convoqué. Il est actuellement placé en détention provisoire pour ne pas avoir respecté son contrôle judiciaire.

> Santé

**ANMIVAC.** L'Association nationale pour la meilleure indemnisation des victimes d'accidents corporels (Anmivac) tient des permanences le lundi, de 10 h à 12 h et le jeudi, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 16 h, 10 bis, avenue de la France-Libre,

tél. 06.88.42.90.01. L'association informe, renseigne, conseille et aide dans différents contentieux : accident de la route, accident du travail, assurance de la personne, agression, infection nosocomiale et erreurs médicales.

> État civil du jour

NAISSANCES

14, AVENUE YVES-THÉPOT : Océane Gonzalez-Burel, Concarneau ; Daphné Durant, Douarnenez ; Léana Dagorn, Guengat. 88, RUE DE KERGESTIN : Neven Mahé, Plomodiern ; Erine Squividan, Confort-Meilars.

PUBLICATION DE MARIAGE

Nadjy, Jean, Marie Belmihoub, et Laetitia Moysan, domiciliés à Quimper, 9, avenue de Kervoalic.

DÉCÈS

Rosalie Blaise, veuve Le Bec, Saint-Thois.

> État civil du jeudi 5 mai

NAISSANCES

14, AVENUE YVES-THÉPOT : Zoé Crignon, Trégunc ; Élise Gallardon, Briec ; Valentin Noré, Quimper ; Léa Liongo Cariou, Quimper ; Titouan Tretout, Quimper ; Tyméo Blossier, Edern ; Thaïs Wittet-Varlet, Landrévarzec ; Mathis Férézou, Concarneau. 88, RUE DE KERGESTIN : Marie Letty, Quimper ; Angéline Follic Dissez, Plonéour-Lanvern.

DÉCÈS

Anne Thépaut, Quimper ; Henri Lastennet, Châteaulin ; Marie Le Berre, veuve Golhen, Crozon ; Étienne Guillou, Landudal.

DU 2 AU 14 MAI

La chaleur n'a pas de saison

22% Crédit d'impôt\*

POUR 1€ DE PLUS

UNE CHEMINÉE D'EXTÉRIEUR Terrazza

OFFERTE pour l'achat d'un poêle Scan\*

SCAN www.scanfrance.fr

\* Obtention du crédit d'impôt de 22% soumis à conditions selon l'article 200 Quater du Code général des impôts. Note explicative disponible sur simple demande.

24, avenue de Saint-Denis Z.I. de l'Hippodrome www.chemineesfinistere.com dbm.concept@wanadoo.fr

DBM CONCEPT

QUIMPER Tél. 02 98 90 33 87

JEUX

LOTO

Samedi 7 mai

**BRÉLÈS,** organisé par l'AFR à la salle Lez-Kelenn, à 20 h. Cave à vins, BA 150 €, BA 75 €, GPS, nettoyeur vapeur HP et de nombreux autres lots.

**LANDIVISIAU,** à 20 h 30, nouvelle salle "le Vallon", super loto du tennis de table, animé par Malou, 1 BA 300 €, 1 BA 200 €, 3 BA 150 €, 2 BA 100 €, 1 télé, 1 DVD portable, 1 GPS, 1 appareil photo numérique et de nombreux autres lots + bingo. 02.98.68.41.47.

**PLOZÉVET,** organisé par la Ploz, à la salle Avel Dro à 20 h, animé par Annie. BA 400 €, gazinière, 2 BA 150 €, console de jeux, lecteur DVD portable, plaque à induction, salon de jardin, échelle plantée multipositions, friteuse électrique + corbeille garnie, crêpière électrique + cidre, radio CD portable, série de BA, petit meuble, série plein air, lecteur DVD DIVX, lot hygiène, outillage, textile, série jardin, nombreux appareils électroménagers, compositions alimentaires, lot surprise, bingo et de nombreux lots de valeur.

**QUÉMÉNÈVEN,** à 20 h, organisé par les chasseurs de Quéménéven, animé par Jean-Claude. TV LCD 102 cm, BA 250 €, BA 150 €, BA 100 €, BA 60 €, BA 40 €, série de BA 15, 25, 35 €, cafetière, friteuse, robot, wok, fondue, aspirateur, hotte.

**TRÉMÈVEN,** organisé par le challenge Ellé-Isle à la salle polyvalente, à 20 h. Animé par Ronan. Super loto. BA 500 €, BA 200 €, BA 150 €, BA 100 €, salon de jardin complet + parasol + barbecue, VTT 26", lot surprise, panier pouces, APN, chilienne, série de BA, nombreux lots de valeur. Venez nombreux.

Dimanche 8 mai

**CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU,** animation Saint-Goazec, à la salle Ar-Sterenn, à 14 h, animé par Annie. BA 400 €, congélateur, bureau + fauteuil, sèche-linge, nettoyeur haute pression, tondeuse à gazon, cheminée électrique et son entourage, table + chaises, crêpière électrique, aspirateur sans sac, plaque à induction, four micro-ondes, aspirateur eau et poussière, poussette multifonctions, friteuse électrique, machine à pain, armoire à chaussures, aspirateur souffleur broyeur, appareil à raclette, patinette, lots outillage, cuiseur vapeur, lot hygiène, jackpot, lot surprise, bingo et de nombreux lots de valeur.

Samedi 14 mai

**CROZON,** organisé par le foyer socio-éducatif du collège Alain, à 20 h, à la salle Nominéo à Crozon. Nombreux lots dont un ordinateur portable, une tablette numérique, jeux vidéo, 1 baladeur...

AUTRES JEUX

Samedi 7 mai

**BELOTE.** - LESCONIL, bar PMU le Galion, début du concours à 14 h 30, lots et mises. Tél. 02.98.87.85.10.

Pour passer dans ce tableau, transmettez vos annonces 48 heures avant la date d'insertion par mail à : petites-annonces@letelegramme.fr ou par courrier au 19, rue Jean-Macé, 29200 Brest. Tarif : forfait 20 mots (mots supplémentaires, nous consulter) 10 € TTC par date de parution pour les éditions du Sud-Finistère ou 24 € TTC pour toutes les éditions du Finistère. Les annonces de bals, thés dansants, spectacles ne sont pas concernées par cette rubrique. Elles peuvent paraître dans la rubrique « Sortir » (renseignements : 0.810.512.512, prix d'un appel local). Aucune de ces annonces ne sera prise par téléphone. ATTENTION ! Pour une programmation multi-dates, UN SEUL SAMEDI, uniquement le week-end de la manifestation. Pas de parution le samedi si la manifestation a lieu en semaine.